



Offre d'emploi

Le Pôle petite enfance-enfance-Jeunesse-Education
de la mairie de Bruguières
Recrute

DIRECTEUR/TRICE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS Périscolaires +6ans et extrascolaires 3/11 ans DE LA VILLE DE BRUGUIERES

Directeur/trice des Accueils Collectifs de Mineurs périscolaire +6ans et extrascolaires 3/11 ans

Famille : FONCTIONS OPERATIONNELLES

Filière : Animation

Type de contrat : Statut de la fonction publique territoriale ou CDD

Rémunération brute mensuelle : TBI (fonctionnaire) ou SMIC (CDD) + Prime (340€ brut/mois) + CNAS.

Temps de travail : 35 h hebdomadaire / annualisé (1607 heures réelles)

- : 1038 heures périscolaires**
- : 440 heures extrascolaires**
- : 129 heures plan mercredi**

Lieu de travail : Mairie de Bruguières 31150

Prise de fonction : 23 Aout 2021

Pour postuler : recrutement@mairie-bruguieres.fr

Contexte

Le pôle regroupe plusieurs services. Le service de la petite enfance, l'Enfance, la jeunesse, la Restauration, l'éducation, le sport sous la responsabilité d'un directeur de pôle.

Mission principale des Services :

Les services de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse de la mairie de Bruguières sont chargés de l'organisation et de la mise en œuvre des dispositifs d'Accueils Collectifs de Mineurs. Le service petite enfance, enfance, jeunesse de la mairie de Bruguières gère les équipements que sont :

- ⇒ La crèche,
- ⇒ Le relai d'assistantes maternelles,
- ⇒ Les structures périscolaires,
- ⇒ Les structures extrascolaires,
- ⇒ Le point accueils jeunes,
- ⇒ Le lieu d'accueil parents-enfants
- ⇒ Ces services accueillent les enfants âgés de 3 mois à 17 ans.

La collectivité de Bruguières contribue, aux côtés des partenaires de la communauté éducative de l'ensemble du périmètre d'action, à la mise en œuvre et au développement des actions éducatives en direction des enfants âgés de 3 mois à 17 ans dans le cadre du Projet Éducatif du Territoire (PEDT), dont il assure la mise en œuvre, le pilotage et le suivi en lien avec les partenaires institutionnels.

La collectivité

La collectivité se situe dans une phase de mutation avec comme horizon la réalisation de la convention territoriale globalisée et la réorganisation du pôle Petite enfance-Enfance-Jeunesse-Education Sports. A ce titre, les objectifs des services sont :

- ⇒ Favoriser la continuité de la mise en œuvre d'un projet de développement sur 2021/2022,
- ⇒ Intégrer des nouvelles pratiques de travail,
- ⇒ Accompagner les agents tout au long de la mise en œuvre de cette réorganisation,
- ⇒ Faire vivre le projet éducatif du territoire à travers les commissions,
- ⇒ Amorcer un travail pour la CTG grâce à la matière mobilisée lors des commissions,

Dans ce contexte, la collectivité recrute un directeur des accueils collectifs de mineurs +6ans placé sous l'autorité du directeur du pôle.

La fréquentation est de :

- ⇒ 100 sur le temps du matin.
- ⇒ 370 sur la pause méridienne.
- ⇒ 180 sur le temps du soir.
- ⇒ L'accueil de loisirs extra-scolaire ouvre ses portes sur les petites et grandes vacances et mobilise 60 enfants de +6ans et 40 enfants de -6ans par périodicité.

Spécificités et contraintes du Poste :

- ⇒ Diplômes de l'animation : DPJEPS
- ⇒ Connaissances et besoins de l'enfant 6/ 11 ans
- ⇒ Expérience significative en encadrement de groupes d'enfants de 6/11 ans.
- ⇒ Bon relationnel, avec l'ensemble des partenaires éducatifs, agents, enfants et parents.
- ⇒ Sens du travail en équipe et expérience en coordination d'équipe.
- ⇒ Avoir une connaissance du fonctionnement des groupes scolaires.
- ⇒ Connaître la réglementation applicable aux Accueils Collectifs de Mineurs et connaissance du fonctionnement d'une école.
- ⇒ Travail en partenariat avec les parents, les enseignants, les différents services municipaux et des partenaires extérieurs.
- ⇒ Connaissance de la fonction publique territoriale.
- ⇒ Horaires de travail : Amplitude du lundi au vendredi, entre 7h15 et 19h pour le périscolaire

⇒ Amplitude du lundi au vendredi 10H00 par jour pour l'extrascolaire.

Champ de relations interne et externe :

- ⇒ Relation avec l'ensemble des acteurs éducatifs du périmètre d'action,
- ⇒ Décliné comme suit :
- ⇒ Relation avec l'équipe d'animateurs.
- ⇒ Relation avec la coordonnatrice enfance jeunesse
- ⇒ Relations avec les différents services du territoire.
- ⇒ Relations avec les autres structures de la commune (périscolaires, extra-scolaire, restauration scolaire).
- ⇒ Relations avec les partenaires extérieurs : Associations, prestataires, écoles...
- ⇒ Relations avec les parents, les élus.

Vous :

- ⇒ Participez à la définition de la politique éducative de la Ville de Bruguières et vous pilotez, dirigez et animez, en collaboration avec votre directrice adjointe les accueils collectifs de mineurs +6ans.
- ⇒ Êtes garant de la sécurité physique et affective des enfants et des adultes et vous veillez au bien être des acteurs éducatifs de son périmètre d'action.
- ⇒ Accompagnez la mise en œuvre de la politique éducative de la collectivité en facilitant les démarches au sein de vos équipements.
- ⇒ Formalisez les fiches de poste de vos équipes périscolaires et extrascolaires +6ans afin de cadrer le rôle et les missions de chacun des agents des équipes pédagogiques.
- ⇒ Proposez en collaboration avec votre adjoint de direction une planification de cycles d'activités périscolaires et extrascolaires pour l'année.
- ⇒ Analysez la fréquentation de vos équipements et évaluer les besoins en personnel pour permettre la meilleure qualité de service.
- ⇒ Construisez des emplois du temps + 6ans annualisés périscolaires et extrascolaires pour ouvrir à des emplois plus attractifs via un volume d'heures plus important.
- ⇒ Animez une réunion d'équipe hebdomadaire et réglez ainsi avec le groupe le quotidien des équipements. Rendre compte à son N+1
- ⇒ Suivez une comptabilité analytique périscolaire et extrascolaires.
- ⇒ Analysez et vous rendez compte de la situation de vos accueils.
- ⇒ Participez, impulsez une dynamique de commission enfance sur le périmètre d'action.
- ⇒ Favorisez les liens entre les différents acteurs éducatifs de votre périmètre d'action.
- ⇒ Organisez des manifestations (par trimestre ou 3 dans l'année). Mettant ainsi en place des événements qui rassemblent les usagers du périscolaire, de l'extrascolaire vi des fêtes ou grands jeux
- ⇒ Participez à la construction de l'outil du règlement intérieur commun au pôle, adapté et lisible pour tous. Ceci pour permettre aux familles de prendre connaissance des règles de nos équipements.
- ⇒ Participez à des projets transversaux en matière d'éducation notamment sur les questions d'accompagnement à la parentalité.
- ⇒ Impulsez des projets innovants au sein des structures périscolaires et extrascolaires + 6ans,
- ⇒ Participez à des temps de travail avec les directeurs du pôle petite enfance-enfance-jeunesse-éducation-sports. Mise en œuvre d'une politique éducative globale.
- ⇒ Veillez à une communication interne efficiente.
- ⇒ Favorisez une gestion des ressources plus respectueuse de l'environnement, appréhender la question de l'environnement avec une préoccupation particulière.